

Avis de santé publique

Rappel : Avis d'ébullition d'eau toujours en vigueur à Coral Harbour

18 juin 2025

Coral Harbour (Nunavut)

40 s

Le ministère de la Santé rappelle à la population de Coral Harbour qu'elle doit continuer à faire bouillir l'eau avant de la consommer jusqu'à nouvel ordre. Cette précaution est nécessaire en raison de l'instabilité du taux de chlore à l'usine de traitement de l'eau.

Lorsqu'un avis d'ébullition d'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est donc essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- consommation directe;
- préparation de lait pour nourrisson;
- préparation de jus et de glaçons;
- lavage de fruits et de légumes;
- préparation d'aliments;
- brossage de dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière, dans une casserole ou une bouilloire, ou encore dans une bouilloire électrique qui n'a aucun dispositif d'arrêt automatique. L'avis d'ébullition ne concerne que l'eau destinée aux usages ci-dessus.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l'avis d'ébullition d'eau sera levé.

###

Contact avec les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᐱᕐᓂᑦᐸᕐᓂᕐ ᐃᕐᓇᕐᓂᕐ ᐃᕐᓇᕐᓂᕐ ᐅᐃᐃᕐᓂᕐ ᐅᐃᐃᕐᓂᕐ www.gov.nu.ca.
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Inungnun Aanniaqtailinnikut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.